

Réf: Dossier N° : 23903

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AVICENNES COMMUNICATION SARL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON MAROC LOT 62 ILOT 7, 18 BP
1606 ABJ 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Décembre 2016, et enregistrés au CEPICI le 25 Avril 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AVICENNES COMMUNICATION SARL » .

Objet: La communication, marketing politique, matériel informatique, multimédia, publicité, travaux d'imprimerie, relation presse, conception de sites internet, formation, renforcement de capacités, édition, évènementiel, branding, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON MAROC LOT 62 ILOT 7, 18 BP
1606 ABJ 18

GERANT: Monsieur KEITA LASSINA .

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-11171 du 25/04/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8793 du 25/04/2016

Pour Avis

Le CEPICI

